

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DES FORETS
ET DE LA FAUNE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES FORETS

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF FORESTRY
AND WILDLIFE

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF FORESTRY

0130 /L/ MINFOF/SG/DF/SDAFF/SAG

Yaoundé, le 06 OCT 2006

Le Ministre

**A Monsieur le Directeur Général de
la Société d'Exploitation Forestière
et Commerciale Camerounaise
BP 13 523 Yaoundé**

Objet : Notification des résultats de l'appel
d'offres n° 0235/MINFOF/SG/DF/SDAFF/SAG
du 10 mai 2006 pour l'attribution des concessions
forestières

Monsieur le Directeur Général,

J'ai l'honneur de vous notifier votre sélection pour l'attribution de la concession forestière constituée des UFA 11 003 et 11 004.

A cet effet, et en vue de la signature de la convention provisoire d'exploitation y relative, je vous invite dans un délai de quarante cinq (45) jours, à compter de la date de signature de la présente notification :

- à déposer au Programme de Sécurisation des Recettes Forestières, l'original du cautionnement d'un montant de 76 688 000 (soixante seize millions six cent quatre vingt huit mille) FCFA à obtenir auprès d'une banque de votre choix agréée par l'autorité monétaire nationale
- à contacter le Programme de Sécurisation des Recettes Forestières pour le paiement de la redevance forestière annuelle au prorata temporis.

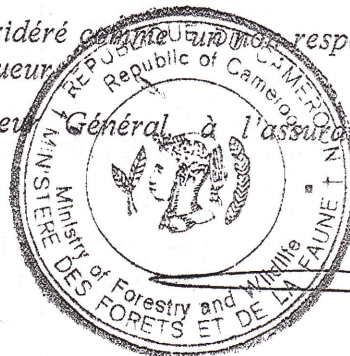
Passé le délai prévu ci-dessus et faute par vous de produire les preuves de la constitution du cautionnement et les justificatifs de paiement de la redevance forestière, votre sélection sera caduque et votre droit à l'attribution de la concession forestière sera perdu.

Le désistement ainsi constaté sera considéré comme ayant été effectué, respect des engagements pris et traité conformément à la réglementation en vigueur.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Général, à l'assurance de mon haute considération et par délégation
distinguée./-

Ampliations :

MINEFI/DGI/PSRF
MINFOF /DF
INTERESSE
CHRONO



Pour le Ministre
des Forêts et de la Faune
et par Délégation
Le Secrétaire Général

Dr MADI AII